

LISTE DES CURÉS DE ST-JULIEN

d'après les archives paroissiales

- 1 - Vincent de Burdignes était curé en 1400.
 - 2 - Dom Barthélemy Brayet, curé, vivait en 1436.
 - 3 - Gilbert Fayet fut curé de 1440 à 1448.
 - 4 - Barthélemy Brachet lui succède en 1448.
 - 5 - Barthélemy Girard, bachelier, fut curé de 1459 à 1486.
 - 6 - Jacques Délevis, son successeur, bachelier es droit, de 1487 à 1520.
 - 7 - Jacques Floret, son successeur, vivait en 1521.
 - 8 - Jean d'Ecotay, secrétaire et aumônier ci-devant de frère François de Senneterre, prieur de St-Sauveur, puis évêque de Sarlat, fut curé de 1550 à 1586. L'an 1584 et le 24 Mars, Jean d'Ecotay obtint de Pierre de Masso, docteur es droit, abbé de Valbenoite et commissaire du Saint-Siège, une sentence contre messire Portail, prieur commandataire de St-Sauveur, par laquelle le dit prieur devait payer aux curés de St-Julien cent setiers de blé pour supplément de la portion congrue, outre les autres revenus.
 - 9 - Pierre Torrollon succéda à Jean d'Ecotay, et vivait en 1586. Il prit possession de la cure en avril 1586, mais il s'en démit bientôt après entre les mains du prieur de St-Sauveur, qui lui avait donné le bénéfice, parce que celui-ci lui avait refusé d'exécuter la sentence de l'abbé de Valbenoite, relative aux cent setiers de blé. Le prieur s'avisait alors de donner la cure de St-Julien, en confidence à messire de la Condamine, le 10 août 1587, par un traité de main privée, qu'ils firent entre eux.
- Les confidences étaient en ce temps fort pratiquées par la noblesse, à cause des guerres civiles avec les Huguenots, et on n'en faisait pas grand scrupule.
- Le sieur de la Condamine nomma curé confidentiaire le précepteur de ses enfants, savoir :
- 10 - André Dumas, premier curé confidentiaire, 1587. Après lui, il y a eu d'autres curés confidentiaires, dont on ignore les noms. A ceux-ci ont succédé :
 - 11 - Noé Grosjat, qui était un des prêtres habitués de l'église de St-Julien et recteur de la chapelle Saint-Pierre de Colombier. Il fut curé de 1598 jusqu'à sa mort, début Juillet 1610. En sa personne finit la confidence. Le 28 Août 1608, Jean Faber, official et vicaire général de Vienne, fit, à la demande des habitants de Colombier, une enquête d'après laquelle il porta, le 11 Novembre de la même année, une sentence par laquelle le curé de St-Julien

administrerait aux habitants de Colombier, par lui-même ou par son vicaire, les sacrements dans la chapelle de Colombier. Ce fut à cette époque que les fonctions succursales commencèrent à être faites à Colombier.

12 - André Royer, prêtre de Bourg-Argental, fut nommé par le P. Amargue, de la Compagnie de Jésus, recteur du collège de Tournon, le 7 Juillet 1610, à la cure de St-Julien et à la chapelle de St-Pierre-de-Colombier son annexe. Le 8 du même mois, ayant reçu ses provisions de Vienne, André Royer prit possession de l'une et de l'autre. Il mourut sans résigner, le 27 Avril 1649.

13 - François Dupin, nommé par les PP. Jésuites, prit possession le 3 Mai 1649 de St-Julien et Colombier, par deux actes séparés à cause de la succursalité. Le 20 Novembre, il permuta avec :

14 - Guillaume Imbert, curé de St-Didier-en-Velay. Celui-ci permuta le 12 Janvier 1664 avec :

15 - Jacques Dumas, curé de St-Pal-de-Mons, conseiller et aumônier du roi. Gradué nommé en théologie. Pour exécuter l'ordonnance de l'archevêque de Vienne, en date du 20 Novembre 1668, il résida huit ans à Colombier et y fit ensuite résider un de ses vicaires. Il mourut le 21 Juin 1683.

16 - Antoine Sève, ancien chanoine de N. Dame de Fourvière, fut curé de 1683 à 1686.

17 - Jean Quiblier, originaire du Montet, paroisse de St-Sauveur-en-Rue, curé de 1686 à 1709.

18 - Messire d'Albinac, frère du nommé frère d'Albinac, jésuite et administrateur au prieuré de St-Sauveur, fut curé de 1709 à 1712. Il permuta avec :

19 - Marcellin Mirmand, sociétaire de Bajac-en-Velay, bachelier en théologie, ci-devant chanoine de Billom en Auvergne. Il prit possession de la cure de St-Julien vers Noël 1712, résigna en faveur de Jean-Baptiste Thibaud, puis mourut à l'âge de 93 ans.

20 - Jean-Baptiste Thibaud, de St-Sauveur-en-Rue, bachelier en théologie, ci-devant vicaire à Bourg-Argental, prit possession de la cure de St-Julien, et, par un acte particulier, de la chapelle de Colombier, le 16 Mai 1733. Etienne Seytre, curé de Bourg-Argental, le mit en possession et Maître Chomel, notaire royal, en reçut l'acte. Il résigna en faveur d'Etienne Manoha et mourut à l'âge de 82 ans.

21 - Etienne Manoha, du lieu de St-Sauveur, ci-devant vicaire de Jean-Baptiste Thibaud, prit possession le 21 décembre 1754. Messire Carrot, prêtre de St-Sauveur, le mit en possession par acte reçu par Maître Aubert notaire, qui avait reçu la résignation de Jean-Baptiste Thibaud, sous condition d'une pension annuelle de trois cents livres viagères, homologuée au Parlement de Paris. Il mourut à l'âge de 52 ans.

22 - Henri Léorat de Picansel, premier vicaire de l'église paroissiale et archipresbytérale St-Séverin, à Paris ; natif d'Annonay, fut nommé par les administrateurs du collège de Tournon, le 10 Avril 1775. Messire Desfrançois, curé et chanoine d'Annonay, official de Vienne, mit en possession Just Léorat, frère d'Henri, fondé de sa procuration.

23 - Jean-Antoine Léorat de Picansel, curé en 1789. Le 17 Juillet 1791, il fut obligé, pour refus de serment, de quitter sa paroisse pour faire place à :

24 - André Pourret, curé intrus, alors vicaire à Colombier. Il fut curé jusqu'en 1793. Depuis cette date, on ne trouve plus de curé jusqu'en 1797 où Jean-Antoine Léorat de Picansel revint à St-Julien et y demeura jusqu'en 1806.

LES CURÉS DE ST-JULIEN

Nota. — Depuis 1793 jusqu'en 1802, d'après les registres paroissiaux, plusieurs prêtres ont administré en différents lieux les sacrements aux paroissiens de St-Julien. Voici leurs noms : M. Rosier, ancien vicaire à St-Julien, subit une captivité de vingt mois et revint à St-Julien, le 4 avril 1795 ; Barthélemy Foriel, prêtre ; M. Caillet, curé de St-Jacques d'Attisieu (vulgairement St-James) ; Frère Benoît Camet récollet ; André Oriol, curé de Lupé ; M. Porte, vicaire d'Annonay ; M. Jean-André Percil du Sert, prêtre missionnaire, résidant à Graix ; Buisson, prêtre missionnaire résidant à Colombier.

(Renseignements recueillis par M.J. Souchon, curé de Graix et publiés dans son Écho de St-Julien-Molin-Molette, mars et avril 1904).